

Arrêté n° 730/2018
**Portant attribution de la Médaille d'Honneur
pour Acte de Courage et de Dévouement**

Le Préfet des Vosges
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement,

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

AR R E T E

ARTICLE 1er : La Médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à Monsieur Laurent VAXELAIRE, responsable des services techniques de la station de ski La Bresse Honeck qui a permis, au péril de sa propre vie, le sauvetage d'un enfant de 8 ans et demi tombé dans un ruisseau en crue.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Épinal, le **15 MARS 2018**

Le Préfet

